



<b>FICHE TECHNIQUE FTA/60/02-B</b>	<b><i>Gaines annelées en polyéthylène.</i></b>
<b>Date d'approbation :</b>	<b>18 octobre 2012</b>
<b>Nombre de pages :</b>	<b>3</b>

### **NOTES PRELIMINAIRES**

1) S'il est fait mention de normes, de plans types, de plans de référence ou encore d'autres fiches techniques, l'identification de ces documents dans le texte qui suit fait généralement abstraction des éléments relatifs à l'édition (indices, années de parution, ...). Dans ce cas, les documents à prendre en considération sont toujours les derniers en date. En cas contraire, les documents à prendre en considération sont ceux définis précisément.

2) Toute norme européenne relative au sujet traité dans la présente fiche remplace systématiquement les normes belges ou étrangères éventuellement citées, pour autant que celles-ci ne soient plus d'application et qu'elles ne complètent pas la norme européenne en question.

---

### **1. OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION**

La présente fiche technique définit les caractéristiques des gaines annelées destinées à protéger les conduites en polyéthylène des raccordements des immeubles.

### **2. DOCUMENTS DE REFERENCE**

- FTA/60/03 – Pièces d'étanchéité pour gaines annelées.
- série de normes NBN EN 61386

### 3. **CONCEPTION**

Les gaines annelées sont du type cintrable conformément à la série de normes NBN EN 61386. Celles-ci sont munies d'un tire-fil en acier ou en nylon et d'un manchon permettant, en cas de liaison de deux gaines, d'empêcher l'introduction de sable ou de terre.

Le code de classification de la gaine est de type 450 (résistance à l'écrasement de minimum 450 N, prévu pour être directement enterré sans précaution supplémentaire).

### 4. **DIMENSIONS**

Les dimensions sont définies de la manière suivante :

- diamètre extérieur : suivant la série de normes NBN EN 61386
- diamètre intérieur : permis dans une plage utile fixée par la FTA/60/03

Ces éléments sont repris au tableau ci-dessous.

Dimension nominale (mm)	Diamètre extérieur (mm)	Tolérance sur le diamètre extérieur (mm)	Diamètre intérieur (mm) compris dans la plage utile	
63	63	+1,2	50	55
90	90	+1,7	70	77
110	110	+2,0	90	99

Ces valeurs sont annoncées par défaut. Les documents du marché peuvent préciser d'autres diamètres nominaux ou encore des plages utiles différentes.

### 5. **MATERIAUX - REVETEMENTS**

Les gaines sont en polyéthylène multi-paroi:

- paroi extérieure PEHD de type annelé, par défaut de couleur bleue;
- paroi intérieure PELD ou PEHD.

L'intérieur du système de gaines (tubes et manchons éventuels) doit présenter un aspect bien lisse et ne doit pas comporter d'aspérités, bavures ou autre défaut susceptibles d'empêcher l'introduction par seul poussage d'un tuyau en PEHD de diamètre adapté.

### 6. **MARQUAGES**

Le marquage est conforme à la série de normes NBN EN 61386.

### 7. **CONTROLES ET ESSAIS**

La réception technique préalable des gaines annelées est effectuée sur tous les éléments des fournitures conformément aux dispositions générales du Distributeur d'eau.

## **8. DOCUMENTS A PRODUIRE**

Sur demande : fiches techniques du produit (reprenant notamment la désignation commerciale), certificat(s) d'essai, établi(s) en usine, relatif(s) au test de résistance à l'écrasement et, le cas échéant, aux autres tests définis dans la série de normes NBN EN 61386.

## **9. TRANSPORT - MANUTENTION – STOCKAGE**

Par défaut, les gaines annelées sont livrées en rouleaux de 50 mètres, munies de leur tire-fil et d'un manchon de liaison.

## **10. CHECK-LIST**

### *Elément obligatoire*

- préciser la dimension nominale (point 4.)

### *Eléments facultatifs*

- préciser le diamètre nominal de la gaine si celui-ci n'est pas repris dans ceux par défaut, ainsi que la plage utile dans laquelle le diamètre doit se trouver (point 4.)
- préciser, en regard d'un diamètre nominal par défaut, si la plage utile diffère de celle mentionnée (point 4.)
- préciser si la couleur de la paroi extérieure de la gaine doit être d'une autre couleur (point 5.)
- préciser si la longueur de la couronne est différente de 50 mètres (point 9.)